



*Photo : Union Régionale des Communes forestières de Lorraine*

# FORET PEDAGOGIQUE D'ARC-EN-BARROIS — INAUGURATION

## Dossier de presse

# SOMMAIRE

**p.3 - COMMUNIQUE DE PRESSE**

**p.4 - PROGRAMME**

**p.5 - LE RESEAU DES COMMUNES FORESTIERES**

**p.6 - DANS 1000 COMMUNES, LA FORÊT FAIT ECOLE, LE PROGRAMME D'EDUCATION A LA FORÊT DES COMMUNES FORESTIERES**

**p.8 - PRESENTATION DE LA COMMUNE ET DES FORETS DANS LE DEPARTEMENT, SES CARACTERISTIQUES**

**p.9 - PRESENTATION DU PROGRAMME PEDAGOGIQUE MIS EN PLACE**

## **ANNEXES**

**1 - Plaquette de présentation de l'Union Régionale des Communes forestières du Grand Est**

**2 - Présentation du programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école »**

### **Contact presse**

Anne-Marie VARELA, animatrice forêt-bois du réseau champardennais des Communes forestières du Grand Est  
06.35.09.87.48  
anne-marie.varela@communesforestieres.org

## Arc-en-Barrois inaugure sa forêt pédagogique

**« Dans 1000 communes, la forêt fait école », le programme d'éducation à la forêt des Communes forestières**

La Fédération nationale des Communes forestières développe, avec les unions régionales, le programme d'éducation à la forêt « *Dans 1000 communes, la forêt fait école* ». Le principe est simple, il propose de confier à un groupe d'enfants la gestion d'une parcelle de forêt communale. Des rencontres avec des acteurs de la forêt comme le maire et les élus de la commune, le gestionnaire de la forêt, des professionnels de la filière forêt-bois, des associations, permettent aux enfants d'appréhender les questions forestières et de s'engager concrètement dans leur Forêt Pédagogique. Le réseau national des Communes forestières, représentant plus de 6000 collectivités propriétaires de forêts ou concernées par la valorisation des forêts de leur territoire, accompagnent les élus et les enseignants dans la construction et l'animation de la Forêt Pédagogique et coordonnent les actions.

La commune d'Arc-en-Barrois, en Haute-Marne, est une commune de plus de 743 habitants, située sur un territoire très forestier au cœur du récent Parc national de forêt. Adhérente à l'Association départementale des Communes forestières de Haute-Marne, la commune s'est portée volontaire pour intégrer le programme national « Dans 1000 communes, la forêt fait école ».

Depuis la rentrée 2021, l'école d'Arc-en-Barrois met en œuvre un projet pédagogique sur l'ensemble des niveaux. L'objectif est que tout au long du cursus scolaire en primaire, les enfants acquièrent de nouvelles connaissances sur le fonctionnement de l'écosystème forestiers, de la filière forêt-bois et de l'accueil du public en forêt. Ce cycle d'apprentissage aboutira à la prise en charge de la Forêt pédagogique d'Arc-en-Barrois. Ce travail débouchera sur la proposition d'une action autour de la forêt et d'une production (poster, film, cahier, etc...) permettant de transmettre ce qu'ils auront appris à la classe suivante. La parcelle forestière dans la forêt communale a ainsi été choisie pour répondre à cet objectif. Facilement accessible depuis l'école, elle est composée d'une zone d'accueil du public (sentier botanique, tables de pique-nique...) et d'une zone plus forestière.

**« La commune d'Arc-en-Barrois, son école et le réseau des Communes forestières du Grand Est ont le plaisir de vous accueillir pour l'inauguration de leur Forêt pédagogique le 30 juin 2021 à partir de 14h30 »**

Cette inauguration débutera en forêt avec la présentation de la forêt pédagogique en présence des enfants de l'école de Cirey-sur-Vezouze, du maire et de l'équipe municipale de la commune, du président de l'association des Communes forestières de Meurthe-et-Moselle, des institutions, des élus et acteurs partenaires de ce projet. Ensuite, les participants seront conviés à la mairie de Cirey-sur-Vezouze pour un moment d'échange autour de ce programme développé par le réseau des Communes forestières.

### **Le réseau des associations des Communes forestières du Grand Est**

Les associations des Communes forestières œuvre et accompagne les élus pour une gestion durable et multifonctionnelle des forêts garantissant la pérennité des écosystèmes, tout en permettant le développement des usages sociétaux et économiques en lien avec la forêt et le bois. Elles mènent des actions

de développement et de formation pour accompagner les élus et agir en faveur des territoires, de la filière et des citoyens en intégrant la diversité des enjeux. Le réseau en région

Le réseau des Communes forestières représente 70% de la forêt communale avec près de 1 600 communes adhérentes. Une organisation régionale composée des neuf associations départementales appuyée par une équipe d'ingénierie présente dans toute la région, au contact des élus de Communes forestières.

#### Les chiffres du Grand Est :

- ☞ **La forêt** : 33 % du territoire régional est couvert de forêts avec 1 900 000 hectares de forêt (79 % feuillus / 21 % résineux), elle est caractérisée par une proportion de forêts publiques très supérieure à la moyenne nationale (58 %), de propriété majoritairement des collectivités locales (2 425), essentiellement des communes forestières, soit 40%.
- ☞ **La filière économique** : ce sont 55 000 emplois directs et plus de 11 000 entreprises, soit 2,6 % de l'emploi salarié de la région. Il s'agit de la seconde région forestière en matière de récolte, la troisième région productrice de sciages, avec plus de 1,3 million de m<sup>3</sup> produits chaque année, valorisés majoritairement en bois d'œuvre.

#### Les chiffres en Haute-Marne :

- ☞ **La forêt** : 40 % du département est couvert de forêts, principalement de feuillus, dont plus de la moitié sont publiques. Cela représente 11% de la ressource régionale.
- ☞ **La filière économique** : ce sont plus de 1600 emplois directs au sein de 600 établissements et répartis sur l'ensemble du territoire du département.

#### Contact presse

Anne-Marie VARELA, animatrice forêt-bois du réseau champardennais des Communes forestières du Grand Est  
06.35.09.87.48  
anne-marie.varela@communesforestieres.org

#### RESEAU DES ASSOCIATIONS DES COMMUNES FORESTIERES DU GRAND EST

5 rue de Condé - 55 260 Pierrefitte sur Aire - 03.29.75.05.25 - [www.communesforestieres-grandest.org](http://www.communesforestieres-grandest.org)

#### COMMUNE D'ARC-EN-BARROIS

Mairie - 2 place Moreau - 52210 ARC-EN-BARROIS – 03.25.02.51.33- <https://www.arc-en-barrois.com/home>



## PROGRAMME DE L'ÉVÉNEMENT

| Horaires                          | Contenu   | Intervenant  |
|-----------------------------------|---|--|
| <i>A l'école d'Arc en Barrois</i> |   |  |
| 14h30-<br>15h30                   | <b>Discours d'accueil du maire -10 min-</b><br>Mot d'accueil sur la commune et le projet de « Forêt Pédagogique » d'Arc en Barrois et la volonté des élus sur ce projet | <b>Philippe FREQUELIN</b>  |
|                                   | <b>Discours d'accueil des Cofors -7 min-</b><br>Présentation du programme rapidement  | <b>Jean-Pierre MICHEL</b>  |
|                                   | <b>Discours de l'ONF-3 min-</b><br>Rôle de l'ONF dans le programme  | <b>Jean François THIVILLIER</b>  |
|                                   | <b>Discours des enseignants sur le projet</b><br>Pourquoi ils ont été séduits par le projet, ce qu'ils veulent faire avec ce projet, etc.                               | <b>Hélène RICHARD et autres enseignants ?</b>                              |
|                                   | <b>Discours des enfants sur le projet</b><br>Présentation de ce qu'ils ont vu lors de la présentation, ce qu'ils pensent du projet, etc.                                | <b>Choisir quelques élèves pour ce travail de restitution (à l'avance)</b> |
| <i>A la salle des fêtes</i>       |   |  |
| 15h45 -                           | <b>Présentation de la coloration du projet et de la parcelle</b><br>Présentation à 2 voix ?   | <b>Anne-Marie VARELA et ONF, Romain Vila</b>                               |
|                                   | <b>Témoignages vidéo</b><br>Lirac, Dax, Cirey sur Vezouze   | <b>Anne-Marie VARELA</b>   |
|                                   | <b>Discours des institutionnels</b>   | <b>Ministre, député, région</b>  |
|                                   | <b>Signature de la charte d'engagement ?</b><br>Maire, Directrice école, Cofor 52   | <b>Philippe FREQUELIN<br/>Jean-Pierre MICHEL<br/>Hélène RICHARD</b>        |
|                                   | <b>Discours de Clôture par madame la Préfète</b>  |  |

# LE RESEAU DES COMMUNES FORESTIERES

## La Fédération nationale des Communes forestières

La Fédération nationale des Communes forestières rassemble **tous les niveaux de collectivités propriétaires de forêts ou bien concernées par la valorisation des forêts de leur territoire**. Avec **plus de 6000 adhérents**, elle est organisée en **associations départementales et unions régionales** qui mettent en œuvre sur le terrain des **programmes innovants** : bois énergie, bois construction, charte forestière, formation...

La Fédération porte des **valeurs partagées par les élus forestiers** : la gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques, le rôle central des élus dans la politique forestière territoriale, une vision de l'espace forestier comme atout du développement local, de résilience et espace de bien être, le soutien à une économie de proximité de la filière forêt-bois.

## Présentation de l'Union Régionale des Communes forestières du Grand Est

Le réseau des associations de communes forestières regroupe **des communes, des collectivités ou leurs groupements ayant sur leur territoire une forêt publique**, et plus largement des collectivités **intéressées par l'espace forestier et la filière forêt-bois**.

Le réseau Grand Est fait partie du réseau national piloté par la **Fédération nationale des communes forestières**. Il représente plus de 1500 adhérents.

**Présentation complète de L'Union Régionale des COFOR Grand Est sur la plaquette (annexe 1)**

## « DANS 1000 COMMUNES, LA FORET FAIT ECOLE »

Construire un bâtiment public en bois, fabriquer du mobilier, se chauffer au bois, se promener en forêt et découvrir une biodiversité riche à protéger, **la forêt est le support d'usages multiples**. Afin d'associer les plus jeunes à la gestion forestière et leur faire découvrir tous les possibles de la forêt de leur territoire, les Communes forestières proposent à des classes ou des groupes d'enfants de participer au programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école ».

Dans le cadre de ce programme, **la commune confie à un groupe d'enfants une parcelle, leur Forêt Pédagogique, dont ils deviennent responsables. Acteurs de la forêt**, les enfants travaillent sur leur parcelle, ils acquièrent des connaissances, font des expériences concrètes, des visites et des rencontres avec des professionnels de la forêt (professionnels de la filière forêt-bois, associations, ...). Ces multiples expériences leur permettent de **faire des choix concrets qui auront des résultats pour leur forêt**. Afin d'appréhender le temps long de la gestion forestière, la parcelle est amenée à être **transmise** à un nouveau groupe de jeunes qui poursuit le travail engagé.

Pour s'engager dans le programme et rejoindre le réseau des Forêts Pédagogiques coordonné par la Fédération Nationale des Communes forestières, les communes et l'enseignant signent la **Charte nationale des Forêts Pédagogiques**. Cette charte rappelle les **valeurs** partagées par tous les projets :

- **Gestion durable et multifonctionnelle de la forêt**. Les décisions de gestion prises devront **garantir la préservation et la protection de l'écosystème forestier proche dans toutes ses dimensions** (économiques, sociales, environnementales).
- **Participation et implication concrète des jeunes** : Le cadre du programme des Forêts Pédagogiques dépasse la simple information aux jeunes en **les impliquant concrètement dans la gestion forestière**.
- **Projet local** : Mise en valeur du lien **entre l'écosystème forestier, son territoire et la filière bois locale**.
- **Citoyenneté** : Gérer ensemble une parcelle de forêt communale, pour initier les jeunes à la **démocratie participative**.

**Acteurs centraux des projets, les élus** participent activement à la construction de la Forêt Pédagogique avec l'enseignant ou le responsable du groupe d'enfants et permettent aux jeunes de découvrir le rôle et les missions de l'élu forestier. Les jeunes ont ainsi l'occasion **de présenter leurs travaux au Conseil municipal, d'organiser des moments de restitution en présence d'un élu, d'échanger sur les missions de l'élu forestier et sur les règles de gestion de la forêt communale**.

**Présentation complète du programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école (annexe 2)**

**Un accompagnement sur mesure des Forêts Pédagogiques par les Communes forestières**

Apporter des outils méthodologiques et pédagogiques, mettre le groupe d'enfants en lien avec des professionnels de la forêt, organiser les rencontres avec l'él... Tout au long des projets, les **Communes forestières coordonnent la construction et l'animation des Forêts Pédagogiques** : un **référent local** est disponible pour faire le lien avec tous les acteurs du projet et construire, avec les élus et les responsables du groupe d'enfants, le programme d'actions, cohérent avec les thématiques forestières locales.

**La connaissance de l'écosystème local de la filière forêt-bois du réseau des Communes forestières**, compétents sur les sujets forêt-bois, facilite le recours à des intervenants extérieurs qui permettent aux enfants, à partir de leurs questionnements liés à la gestion d'une parcelle, de découvrir les divers aspects de la filière et les métiers qui s'y rapportent. Afin de permettre les échanges d'expériences entre les groupes de jeunes à travers la France, la Fédération nationale des Communes forestières anime **le réseau des Forêts Pédagogiques et organise des événements**.



## LA COMMUNE FORESTIERE D'ARC-EN-BARROIS

Arc-en-Barrois est situé au cœur du Parc National de Forêts, dans le département de la Haute-Marne, en région Grand Est. La commune est située à 24 km au sud de Chaumont, à 30 km au nord-ouest de Langres et à 15 km de la sortie de l'A5 (sortie n° 24 Chaumont / Semoutiers. Le village est une station verte de vacances, il possède le label « village fleuri », il a une superficie de 50,44 Km<sup>2</sup> et compte 743 habitants au dernier recensement



Source : <https://www.arc-en-barrois.com/home>

En 2021, elle s'est portée volontaire pour intégrer le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » en créant sa forêt pédagogique. Elle est installée sur une parcelle forestière facilement accessible à pied depuis l'école. Cette parcelle est composée d'une zone d'accueil du public composé d'un sentier botanique à réactualisé et de tables de pique-nique puis d'une seconde zone plus forestière.



La forêt occupe une place toute particulière dans cette commune. Depuis 2019, elle est le siège du Parc national de forêt. Il est le premier parc national français de plaine. Il s'étend sur 241 809 hectares situés sur le plateau de Langres, à cheval entre le sud de la Haute- Marne et le nord de la Côte-d'Or.

Les forêts, majoritairement feuillues, du 11ème parc national français, sont représentatives des plateaux calcaires du nord-est de la France. Au carrefour des influences climatiques continentale et océanique, subissant des entrées méditerranéennes, elles comptent l'une des plus

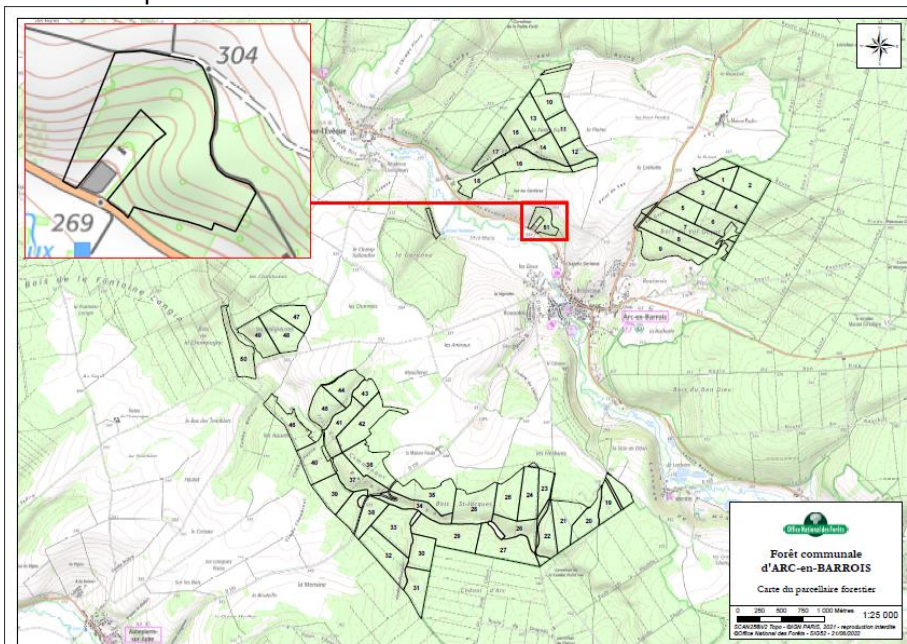
importantes diversités d'essences d'arbres par hectare de France (jusqu'à plus de 15), le hêtre étant la plus courante.

Par ailleurs, du fait de leur ancienneté pluriséculaire, elles abritent des espèces sensibles, ailleurs rares, et qui ont bénéficié ici de leur couvert continu. A leurs côtés, se présentent de nombreux milieux naturels, marais tufeux, pelouses calcaires, prairies, riches en espèces végétales rares comme le Sabot de Vénus. Si les populations de cerfs, chevreuils et sangliers sont très abondantes, on rencontre également des espèces remarquables comme le chat sauvage ou la cigogne noire, emblème du Parc national de forêts. L'eau est également très présente avec 694 kilomètres de cours d'eau, de nombreuses sources et zones humides.

Le Parc national a pour ambition de concilier la préservation de patrimoines exceptionnels et le développement économique, social et culturel de son territoire pour la plus grande fierté de ceux qui contribuent à le faire vivre !

Pour en savoir plus rendez-vous sur le site du Parc national de forêt : <http://www.forets-parcnational.fr/fr>

Pour ce programme, la parcelle forestière de 6 ha choisie se trouve à 1km de l'école. Située dans l'aire d'adhésion du parc national de forêts en bordure d'une pelouse sèche, elle est principalement composée de hêtre et d'épicéas.



# LE PROGRAMME 2021-2022 DE LA FORÊT PÉDAGOGIQUE D'ARC-EN-BARROIS

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez les objectifs pédagogiques fixés par l'équipe enseignante :

| Etape  | Intervenant(s)   | Lieu                                    | Date   |
|--|--|---|--|
| <b>1. Plantations avec la commune de Cour-l'Evêque - Forestiers du monde</b>   | Intervention ONF sur la parcelle (essences, faune/flore...)<br>Communication ? à réfléchir<br>Envers les habitants et les parents d'élèves | Sur la parcelle                         | Décembre 2021  |
| <b>2. Intervention des élus auprès des enfants</b><br>Présentation du programme Forêt pédagogique et des fondamentaux de la gestion forestière   | M. Frequelin<br>J.-P. Michel<br>A.-M. Varela   | En classe<br>ou dans la salle des fêtes | Février 2022   |
| <b>3. Inauguration</b><br>Remise symbolique de la parcelle par la commune aux enfants<br>Signature de la Charte nationale des Forêts Pédagogiques (école, commune, un élu de l'association des Communes forestières) | Elus<br>Enfants<br>Enseignants<br>Communes forestières   | Sur la parcelle                         | Printemps 2022   |
| <b>4. Jeu de société « Forestiers à vous de jouer ! »</b><br>Ce jeu quizz est une bonne introduction aux questions forestières.  |  | Classe                                  | A déterminer - L'école indique aux Communes forestières les dates pour que le jeu lui soit prêté. Il est disponible. |
| <b>5. Rencontre avec un professionnel forestier</b>  | Scierie mobile ?   |   | A déterminer   |

La trace des actions menées sera gardée d'année en année afin de permettre aux nouveaux élèves de prendre connaissance de l'historique des actions menées sur la parcelle et d'inscrire les leur dans la continuité du projet. Cette spécificité du programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » vise à sensibiliser les enfants au temps long de la gestion forestière.